



Climat

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

#MondeEnCommun



AFD

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Les méthodologies de comptabilisation des financements climat en faveur de l'atténuation et de l'adaptation sont bâties autour des Principes communs agréés en 2015 par les membres d'IDFC et les banques multilatérales de développement.

Qu'est-ce qui relève de l'Adaptation ?

Un projet concourt à l'adaptation lorsqu'il permet de limiter ou réduire la vulnérabilité des biens, personnes et écosystèmes aux conséquences du changement climatique. Un projet (ou une composante de projet) est comptabilisé(e) climat/adaptation sur la base de :

- l'analyse du contexte de vulnérabilité au changement climatique ;
- l'expression dans la documentation du projet de la volonté de traiter les risques climatiques et les vulnérabilités au changement climatique recensés ;
- la démonstration de l'impact bénéfique des actions prévues par le projet sur les enjeux de vulnérabilité au changement climatique identifiés dans la zone.

Qu'est-ce qui relève de l'Atténuation ?

Un projet concourt à l'atténuation lorsqu'il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à une situation de référence sans projet. Un projet (ou une composante de projet) est comptabilisé(e) climat/atténuation dès lors que :

- l'estimation de son empreinte carbone démontre qu'il réduit ou évite des émissions de GES ;
- ce financement est dédié à des actions concourant à l'atténuation (étude, renforcement de capacité et lignes de financement bancaire).

Et les prêts de politiques publiques ?

La comptabilisation des aides budgétaires climat ou sectorielles doit rendre compte de la teneur du dialogue politique et sectoriel entretenu avec la contrepartie et des impacts attendus en matière de climat. Trois possibilités de comptabilisation existent :

- appuis budgétaires spécifiquement dédiés au climat (prêts climat ou appuis aux plans climat nationaux) : comptabilisation à 100% ;
- autres aides budgétaires sectorielles ou à destination des collectivités locales : comptabilisation au prorata des indicateurs de suivi climat par rapport à l'ensemble des indicateurs de suivi ;
- absence d'indicateurs de suivi de la politique publique (à condition d'une activité transversale climat dans les objectifs du financement envisagé) : possibilité de valoriser l'engagement au maximum à hauteur de 40%.

La stratégie climat du groupe AFD

Le climat est aujourd'hui le marqueur identitaire du groupe AFD. En 2018, cette orientation déjà forte a été renforcée par l'adoption d'une nouvelle stratégie climat (2017-2022), qui traduit l'ambition de l'AFD de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des transitions bas-carbone et résilientes dans les pays en développement et émergents. Pour y parvenir, l'Agence a pris quatre engagements :

1 Assurer une activité « 100% Accord de Paris »

Le groupe AFD souhaite rendre cohérent l'ensemble de ses financements avec un développement bas carbone et résilient, et accompagner les trajectoires de long terme des pays dans lesquels elle intervient.

2 Augmenter les financements climat

Le groupe AFD se fixe l'objectif d'atteindre 5 milliards d'euros de financements climat annuellement d'ici 2020 dans ses pays d'intervention, hors Outre-mer. 50 % de l'ensemble de ses engagements doit avoir des co-bénéfices climat.

3 Rediriger les flux financiers

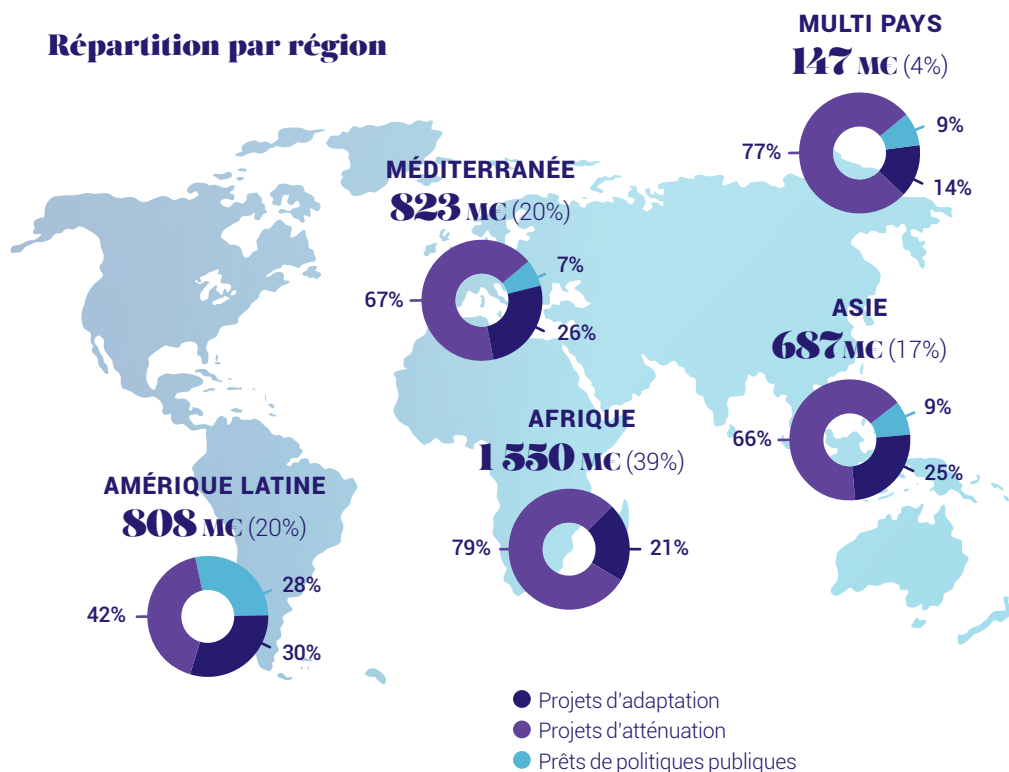
Le groupe AFD veut maximiser l'effet d'entraînement de ses financements sur la redirection des investissements privés. Le Groupe contribue également à l'animation du marché des émissions climat.

4 Co-construire des solutions

Au-delà de ses financements, l'AFD exerce son influence pour innover, co-construire et capitaliser sur les bonnes pratiques, en collaboration avec les acteurs financiers, institutionnels, de la recherche et de la société civile.

Notre activité climat en 2017

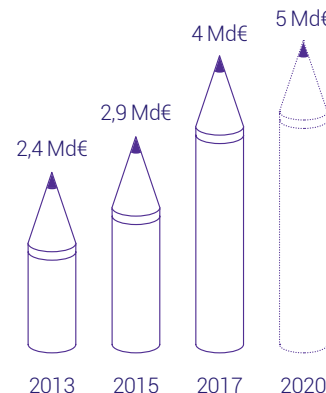
Répartition par région



4 Md€
d'engagements en faveur
du climat en 2017
(124 projets)

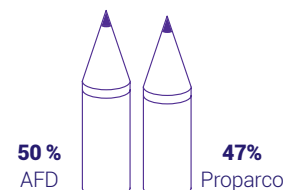
En 2017, malgré la hausse de son volume d'activité (+10%), le groupe AFD a maintenu le cap de 50% des engagements avec un co-bénéfice en matière d'adaptation et de lutte contre le changement climatique.

Évolution depuis 2013



29 Md€ Total des financements climat depuis 2005

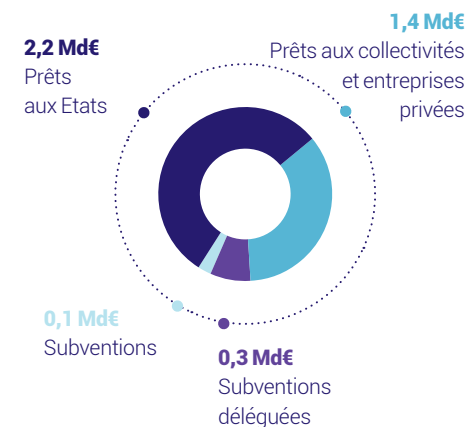
Engagements climat AFD/Proparco¹



¹ Les % calculés à partir des engagements annuels dans les pays en développement, hors aides budgétaires globales (ABG), mécanismes de désendettement (C2D), garanties ARIZ, FEXTE, sous-participations Proparco, projets FFEM et projets dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Soit 8Md€ sur les 10,7Md€ de financements du Groupe.

Répartition par outil

Le prêt souverain reste l'instrument financier principal de l'activité climat du Groupe



66% Projets d'atténuation des impacts du changement climatique



13% Prêts de politiques publiques

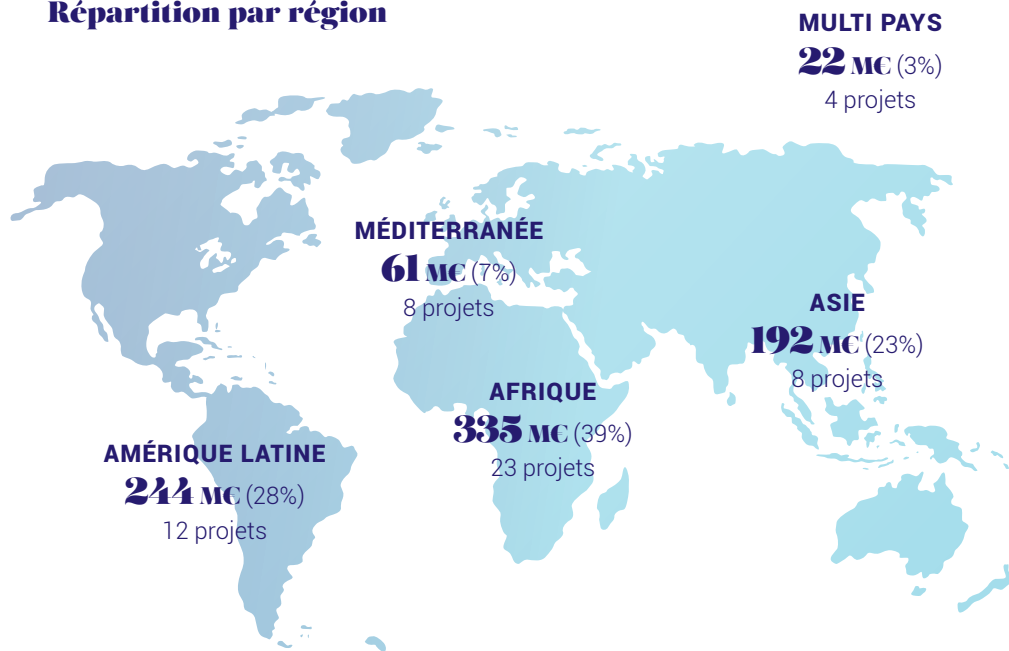
21% Projets d'adaptation aux effets du changement climatique

L'AFD et le Fonds Vert

En 2017, l'AFD a obtenu l'accréditation du Fonds vert pour intervenir comme intermédiaire financier dans la mise en oeuvre de ses financements. Cette étape a notamment permis à l'AFD de mobiliser 20M€ pour un co-financement sur un projet de développement de l'irrigation et d'adaptation au changement climatique dans le Sud-Est marocain.

S'adapter aux effets du changement climatique

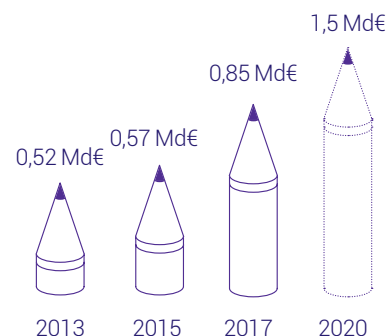
Répartition par région



x2
du nombre de projets d'adaptation en Afrique subsaharienne par rapport à 2016

En 2017, 850 M€ ont été alloués à des projets d'adaptation et 240 M€ à des prêts de politiques publiques en faveur de l'adaptation, soit un total d'1,1 Md€ d'engagements en faveur de l'adaptation.

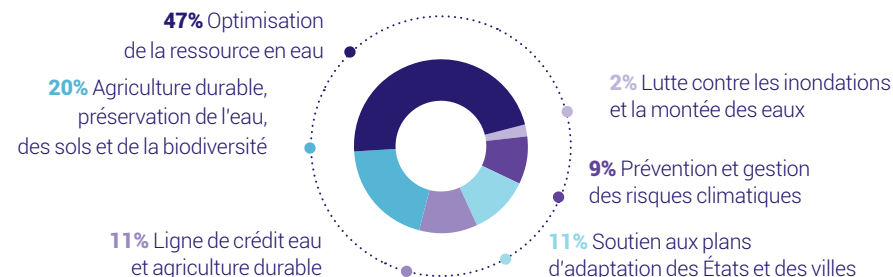
Évolution depuis 2013



Répartition par outil



Répartition par secteur



Adapt'Action

Appuyer les politiques d'adaptation des pays vulnérables

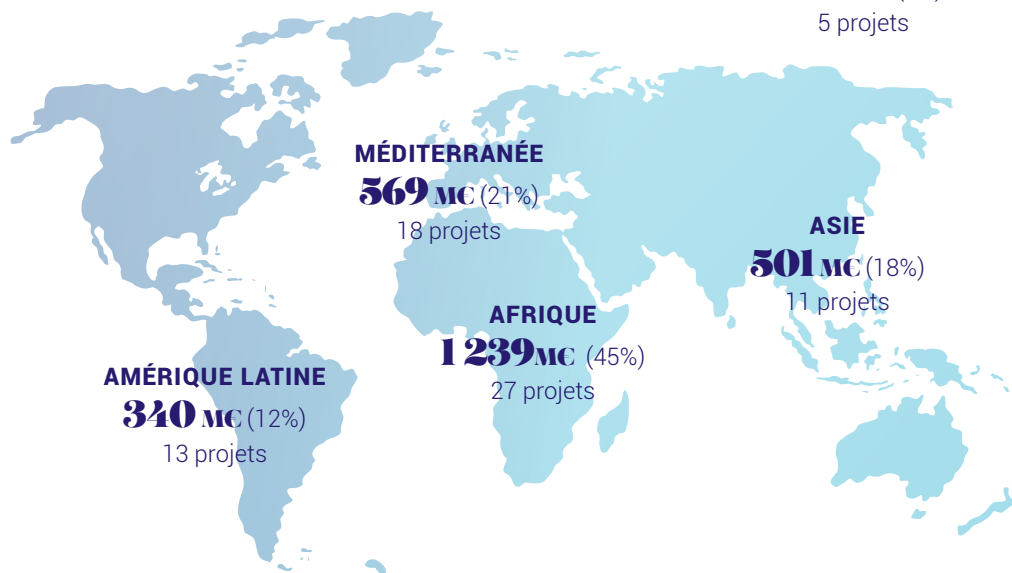
La facilité Adapt'Action a pour objectif de soutenir les pays souhaitant un appui technique dans le déploiement institutionnel, méthodologique et opérationnel de leurs engagements pris dans la lutte contre le changement climatique. Avec un objectif de 30 millions d'euros sur quatre ans, Adapt'Action accompagnera quinze pays en priorité sur l'Afrique, les Pays les moins avancés (PMA) et les Petits États insulaires en développement (PEID) dans :

- le renforcement des capacités et à la gouvernance climat pour la consolidation, la mise en oeuvre et le suivi des contributions nationales (CDN) ;
- une meilleure intégration des engagements pris dans les CDN dans les politiques publiques ;
- à la préparation de programmes dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

En 2017, cinq protocoles d'entente ont été signés (Comores, Niger, République Dominicaine, Tunisie et Maurice).

Atténuer les impacts du changement climatique

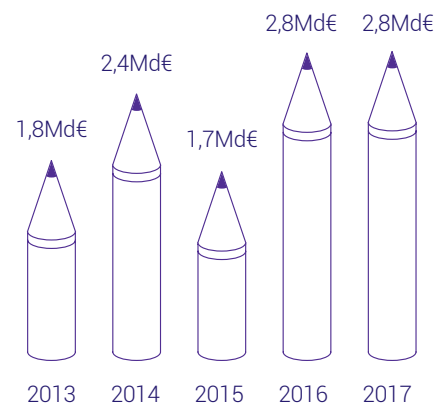
Répartition par région



x2
des engagements en faveur de l'atténuation en Afrique subsaharienne par rapport à 2016

En 2017, 2,8 Md€ ont été alloués à des projets d'atténuation et 370M€ à des prêts de politiques publiques en faveur de l'atténuation, soit un total de 3,1 Md€ d'engagements en faveur de l'atténuation.

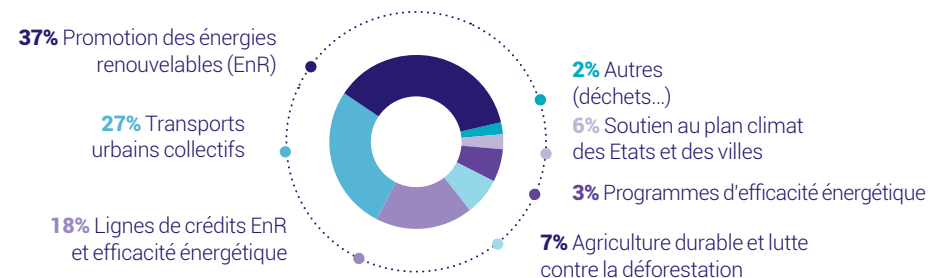
Évolution depuis 2013



4,8 millions de tonnes équivalent CO2 économisées chaque année

tout au long de la vie des projets financés en 2017. L'AFD calcule ses émissions avec un outil et des méthodologies internes compatibles avec l'approche harmonisée de comptabilisation des gaz à effet de serre des *International Financial Institution Framework for a Harmonized Approach to Greenhouse Gas Accounting*.

Répartition par secteur

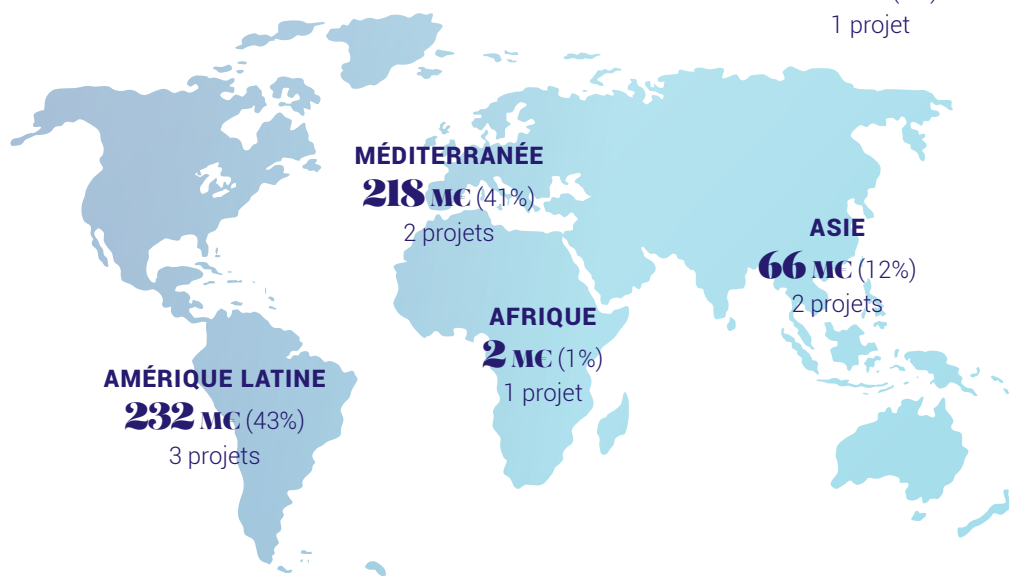


L'intermédiation bancaire au service du climat

En 2017, 540 millions d'euros de financements ont été mobilisés via des lignes de crédit favorisant les énergies renouvelables (EnR), l'efficacité énergétique (EE), la lutte contre la déforestation et la gestion des déchets. Cela représente une augmentation de 22% par rapport à 2016. Aujourd'hui, plus de la moitié des financements de projets d'atténuation sont liés aux EnR et à l'EE.

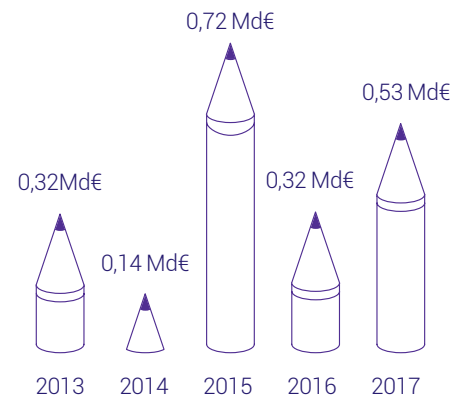
Accompagner les politiques publiques en faveur du climat

Répartition par région

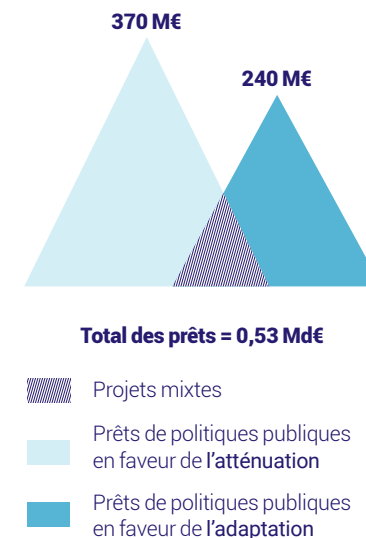


En 2017, les prêts de politiques publiques en faveur du climat ont atteint **533 millions d'euros**, dont 84% destinés à l'Amérique Latine et la Méditerranée. Ces prêts prennent la forme d'aides budgétaires ou sectorielles. Ils constituent un axe essentiel de mise en cohérence des interventions du Groupe avec des trajectoires de développement bas carbone.

Évolution depuis 2013



Répartition adaptation/atténuation



L'AFD préside l'**International Development Finance Club (IDFC)** depuis octobre 2017, un réseau unique de 23 banques nationales et régionales de développement créé en 2011 à l'initiative de la KfW. Les membres d'IDFC œuvrent à la redirection des flux financiers vers des trajectoires de développement durables, sobres en carbone et résilientes aux effets du changement climatique. En 2017, IDFC, le plus grand pourvoyeur de financement public vert à l'échelle mondiale, a financé à hauteur de 159 milliards USD des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique et ses effets.

Mainstreaming : intégrer le climat dans les stratégies des institutions financières

L'implication des institutions financières publiques et privées dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris est essentielle. L'initiative Mainstreaming Climate Action in Financial Institutions vise à échanger entre pairs les bonnes pratiques et les connaissances sur l'intégration du climat dans leurs activités. Elle regroupe une quarantaine d'organisations représentant 11 000 Md€ d'actifs.

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer français. Intervenant dans de nombreux secteurs (énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation), l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3 500 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.



© Cyril Le Touneur d'son / AFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5, rue Roland Barthes - 75012 Paris - France

 afd.fr
 [afd_France](https://www.instagram.com/afd_France)
 [facebook.com/AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)
 twitter.com/AFD_France
[#MondeEnCommun](https://www.instagram.com/afd_France)